Restaurant dans un centre commercial

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 6 juin 2004

Bonjour,

J'aimerais savoir si un restaurateur qui possede des tables dans le passage d'une galerie marchande peut vous dire que la zone est fumeur ? Cas notemment dans la galerie du centre commercial de Belle Epine a Thiais

Merci

Réponse :

Il est clair que ce restaurateur est en infraction.

Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les galeries marchandes, puis la méthode pratique proposée par DNF pour obtenir le respect de la protection contre le tabagisme.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac